

Ancrage territorial de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc

Accueil → Actualités
→ Ancrage territorial de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc

Publié le 30 septembre 2024

#Gérer

#Protéger

Mise à jour le 30 septembre 2024

Réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc

Entre les mois de mars et d'août, un diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve naturelle a été réalisé par Morgane-Katell Châtelain, stagiaire à VivArmor Nature. Le but était d'aller à la rencontre de différents acteurs institutionnels de la baie de Saint-Brieuc afin d'évaluer leurs niveaux de **connaissance**, d'**intérêt** et d'**implication** vis-à-vis de la Réserve naturelle. Une trentaine d'acteurs ont pu être interviewés, appartenant à différentes catégories : exploitants des ressources naturelles, des élus et usagers locaux, des partenaires techniques et scientifiques, des associations, des acteurs du tourisme et de l'éducation à l'environnement. En parallèle, une enquête grand public a été réalisée, permettant de récolter les réponses d'un peu plus d'une centaine de personnes sur leurs perceptions et connaissances de la Réserve.

Alors, qu'en est-il de l'ancrage de la réserve ?

La Réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc semble présenter globalement un bon état d'ancrage territorial. La grande majorité d'acteurs connaissaient les missions de la RNN, le patrimoine naturel, la réglementation et ce qu'il se fait concrètement sur le site. Une grande partie des acteurs évoquaient des liens positifs avec la Réserve naturelle. Certains acteurs ressentaient néanmoins un manque de communication de la part des gestionnaires et de l'équipe et des contraintes liées à la réglementation. Certains acteurs ont également évoqué un manque de concertation et d'échanges sur des sujets importants (par exemple sur les résultats d'études scientifiques). L'enquête grand public a mis en évidence une bonne connaissance de la Réserve naturelle et des missions de celle-ci. Cependant, les co-gestionnaires semblaient peu identifiés par les usagers, et l'accès à l'information sur la réglementation, le patrimoine naturel et la réserve en général n'était pas toujours considéré comme accessible.

Et maintenant ?

L'objectif principal de ce travail était d'identifier des axes d'amélioration, sur lesquels l'équipe de la Réserve naturelle pourra travailler. Ce diagnostic va permettre de définir de nouvelles actions pour avoir une meilleure communication envers les acteurs et le grand public, et ainsi améliorer l'intégration de la Réserve naturelle sur le territoire.

<https://www.reservebaiedesaintbrieuc.com/informations-transversales/actualites/ancrage-territorial-de-la-reserve-naturelle-de-la-baie-de-saint-brieuc-4650?>

À lire dans le dossier de La Lettre de la Réserve naturelle :

[Diagnostic d’Ancrage Territorial : Renforcer les Liens entre la Réserve Naturelle et son Territoire \(1^{re} partie : la méthode\).](#)

ou feuilleter le dernier numéro de

[La Lettre ici](https://www.calameo.com/saintbrieuc-armor-agglomeration/read/006135877d7d6e6f76128) (https://www.calameo.com/saintbrieuc-armor-agglomeration/read/006135877d7d6e6f76128)

et pour tous savoir : Le rapport complet disponible

[juste ici !](#)

Contact : nolwenn.solsona@vivarmor.fr – 07 85 99 34 67

